

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# SG OBLIG CONVERTIBLES

Classe I - Code ISIN : (C) FR0011110931

OPCVM de droit français géré par Société Générale Gestion, société de Amundi

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à SG OBLIG CONVERTIBLES - I, vous investissez dans un OPC exposé aux obligations et aux actions de la zone euro par la détention d'obligations convertibles L'objectif est de surperformer son indice de référence, l'Exane Convertible Index Euro, représentatif des obligations convertibles de la zone euro, sur la durée de placement recommandée, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations convertibles sur la base d'une analyse macro-économique (approche « top down ») et d'une analyse fondamentale (approche « bottom up »), allıant expertises quantitative et qualitative.

Votre portefeuille est ainsi composé d'obligations convertibles listées sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (principalement la zone euro) émises par des émetteurs privés

sans contrainte de notation ou de taille de capitalisation.

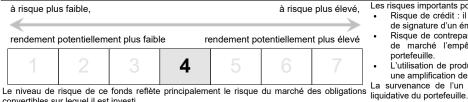
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

## Profil de risque et de rendement



convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de portefeuille
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur

#### **Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit

votile capital availt que celui-ci ne soit investi (entree) ou ne vous soit	
remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,89 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de	15 % annuel de la performance au-delà de
performance	celle de l'indice de référence selon la
	méthodologie de "l'actif de référence".
	Aucune commission n'a été prélevée au titre
	de l'exercice précédent
Pour plus d'information sur les frais et notamment sur la méthodologie de calcul des commiss	

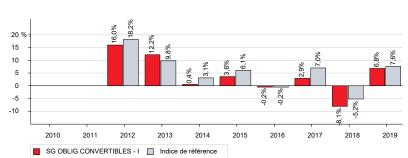
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 28 février 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre

plus d'information sur les frais et notamment sur la méthodologie de calcul des commissions de surperformance, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds Le fonds a été créé le 10 octobre 2001 et sa classe I le 30 septembre

La devise de référence est l'euro (EUR).

# Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

### Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet http://www.societegeneralegestion.fr.

#### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à

#### Responsabilité :

La responsabilité de Société Générale Gestion ne peut être engagée que sur la base de de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion http://www.societegeneralegestion.fr et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Société Générale Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 octobre 2020.